



Conseil Syndical

Le 1 er Septembre 2025

Présents : Marie Claire BARBIER, Michèle LAMBERT, Monique MICHAUD, Nathalie POCHAT, Christiane MOUCHET, Allison MUGNIER, Nadine TRUCHE, Christine MOUGIN, Olivier ROGNARD.

Centre de Loisirs : bilan de l'été

L'été s'est bien déroulé. Les stages se sont bien déroulés et étaient pleins. Seul le séjour, n'a pas été complet. La dernière semaine d'Août, le centre était complet.

Avec les agents saisonniers, tout s'est bien passé. L'équipe diplômée était autonome et impliquée, les jeunes avaient tous leur BAFA : ce qui a facilité le travail de la directrice.

Départ de la secrétaire chargée des ressources humaines :

Dans le cadre de la mise à disposition RH de Grand Lac, cet agent a souhaité faire son temps de travail sur une seule entité : elle sera donc à temps plein sur les missions qui lui sont confiées pour Grand Lac dès le 1^{er} Janvier 2026. Nous allons donc travailler au recrutement d'un secrétaire RH et à l'organisation du travail en interne.

Changement de logiciel métier :

Après la phase de paramétrage depuis Juin, nous rentrons dans la phase de formation e-learning pour accéder aux phases de formation en distanciel sur les thématiques plus précises. Ce changement implique une forte mobilisation des agents sur cette formation ainsi que sur les changements à anticiper : notamment sur la suppression des régies liées à la cohérence de gestion financière demandée par la Direction des Finances pour notre collectivité.

Présentation Petite Enfance :

La présentation a été faite en bureau par la coordinatrice Petite Enfance

Semaine de la Petite Enfance : pour la 1^{ère} fois, un seul programme avec l'ALCC et le Val de Crêne. La thématique de l'environnement est un thème privilégié par la CAF. Nous avons été conviés à présenter les actions menées par le SIVSC sur les sorties « nature » notamment avec le Marais de Lavours sur une journée spécifique organisée pour tous les services Petite Enfance par la CAF de Savoie.

Semaine de la Parentalité : semaine riche sauf pour la conférence sur le positionnement parental à l'adolescence qui a été annulée faute de participants.

Opération 1ères pages : Spectacle concert, inspiré du livre « Bestiole » le 11 octobre 2025.

Un travail commun des deux coordinateurs a été fait pour amorcer un nouveau diagnostic sur le territoire ainsi qu'un questionnaire sur la parentalité qui va être déployé auprès des familles.

Pour la première fois, grâce aux actions déployées dans le cadre d'Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein, un travail partenarial débute avec la Maison de Santé, les sage-femmes vont intervenir à la crèche et au RPE.

Thème culturel pour le lancement CAC : les représentations de genre (ex : les cadeaux de Noël)

Groupe Allaitement Savoie qui nous demande une salle pour faire perdurer leurs permanences sur la Chautagne.

Convention avec la MAM de Motz : toujours pas validée, l'accompagnement des assistantes maternelles de cette MAM reste en attente.

Critères sur le règlement intérieur de la crèche puis Micro-crèche :

- Semaine de Pâques
- Réévaluation des points sur la grille d'admission
- Règlement à adapter : jours de carence, référence à la charte de l'accueil des tout-petits.
- Une réflexion est en cours concernant la végétalisation de la cour de la crèche.

Invitation au spectacle de fin d'année le vendredi 12 décembre : RPE et Crèche.

Validation du CR du 26 Mai 2025 à l'unimité

Secrétaire de séance : Conjux - Nathalie POCHAT

Date des futures réunions et DOB (le 24 novembre) et BP (le 17 décembre)

Finances :

Selon l'avancée du chantier, il y aura différentes décisions sur le budget à prendre et à réajuster.

Dépenses

Acquisition du terrain : 31 000 €

Etudes

MO : 135 642,54 €

Autres : 24 396 €

Marché Travaux : 1 117 900 €

Mobilier : 80 000 €

Total : 1 388 938,60 €

Subventions :

PIAJE : 192 000 €

DETR : 120 000 €

CD73 Plan Forestier : 15 000 €

 Contrat Départemental : 300 000 €

Région AURA Plan Bois : 60 000 €

FCTVA : 217 813,35 €

Financements : 904 813,35 €

Recours à l'emprunt :

CAF (Emprunt à taux zéro) : 300 000 €

Emprunt bancaire : 184 125,24 € (emprunt à court terme)

Décision modificative : votée à l'unanimité

Admission en non-valeur :

La trésorerie a recherché les payeurs de ces deux factures mais il nous faut les passer en admission en non-valeur pour 79 €

4 délibérations Ressources Humaines :

Accroissement temporaire d'activité et accroissement saisonnier d'activité, cette délibération permet d'ajuster les postes aux besoins de fonctionnement des services.

Votée à l'unanimité

Création d'un emploi au tableau des effectifs

Convention PPR - période préparatoire au reclassement :

Débat sur l'organisation à avoir et à proposer à un agent déclaré inapte sur son poste :

L'assemblée décide de valider la convention d'accompagnement au reclassement pour 6 mois avec bilan. Un bilan tous les 3 mois voir tous les mois, effectué par la directrice du SIVSC sera engagé pour que l'agent puisse être actif pendant sa PPR. Il est important d'ajuster le projet au maximum pour que l'agent puisse être reclassé au mieux.

Votée à l'unanimité.

Temps partiel pour les agents employés à temps non complet sur autorisation.

Votée à l'unanimité.

Levée de séance à 21H30.